

A wide-angle photograph of a rural landscape serves as the background for the entire page. The foreground shows a field with distinct, parallel rows of crops. Beyond the field is a dense line of trees, mostly evergreens, with some deciduous trees showing autumnal colors. In the distance, several low, rounded hills are silhouetted against a sky that transitions from a warm orange and yellow near the horizon to a cooler blue and purple at the top. A large, semi-transparent white rectangular box is placed in the lower-left quadrant of the image, containing the text.

**Rapport d'activités  
Du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017**



## Table des matières

1.	Mot du président du conseil d'administration de Forêt Hereford.....	3
2.	Mise en contexte .....	4
3.	Gouvernance.....	6
4.	Obligations relatives à la possession des propriétés de la Forêt communautaire Hereford.....	8
5.	Développement de l'accessibilité.....	10
6.	Innovation en aménagement forestier durable et en restauration forestière .....	12
7.	Développement en recherche appliquée sur la forêt, la faune et la flore.....	14
8.	Protection de la richesse écologique.....	15
9.	Éducation et implication dans les communautés.....	17
10.	À venir en 2017-2018 .....	19
11.	Revue de presse 2016-2017 .....	20



Figure 1 : Membres du conseil d'administration et direction de Forêt  
Hereford inc. (21 juin 2016)

## 1. Mot du président du conseil d'administration de Forêt Hereford



Comme plusieurs des membres de ma communauté, j'ai été impliqué dès les premières discussions concernant la volonté de M. Neil Tillotson de transférer au milieu les actifs de la Tillotson Farms and Forests. Dès le départ, je faisais partie de ceux qui ont vu la contribution énorme que cette générosité pouvait apporter au développement local et à l'occupation dynamique de notre coin d'arrière-pays.

Cela fait maintenant quatre ans, officiellement, que les communautés sont propriétaires de « leur » montagne. Cette possession a apporté son lot d'opportunités, mais nous avons rapidement dû faire face à nos obligations.

Nous nous sommes engagés auprès des exécuteurs testamentaires de M. Tillotson à protéger ce territoire et à respecter les modalités convenues. L'année 2016-2017 aura démontré, notamment dans deux projets majeurs, que nos communautés sont prêtes, disposées et résolues à respecter nos engagements. D'un côté, notre planification intégrée nous fournit le plan de match de la mise en valeur à long terme. Nous savons maintenant ce que nous voulons faire, où, dans quel ordre, quoi protéger et quoi mettre en valeur. D'un autre côté, même si le projet d'Hydro-Québec a été entamé avant la création de Forêt Hereford, notre conseil d'administration a clairement exprimé au promoteur, durant la dernière année, que le projet doit être revu. Ceci afin de prendre en compte la présence, la protection et la réalité de ce milieu naturel protégé, dans le respect de nos obligations issues de la servitude de conservation forestière, mais surtout dans le respect de notre engagement à honorer les volontés de notre donateur.

Je tiens à remercier tous les intervenants et bénévoles impliqués depuis le début dans cette aventure unique au Québec. Il s'agit de mon dernier mot en tant que président de Forêt Hereford. D'autres leaders locaux prendront la place et poursuivront le travail que nous avons collectivement accepté, pour les générations futures. Au fil des discussions passionnées que vous aurez, vous aussi, sur la mise en valeur de notre Forêt communautaire, je vous invite à ne jamais oublier notre engagement à la protéger... à perpétuité.

*Richard Belleville*

Richard Belleville

Maire d'East Hereford et président fondateur du conseil d'administration de Forêt Hereford inc. (2012 à 2017).

## 2. Mise en contexte

**La protection de la Forêt communautaire Hereford s'inscrit dans un cadre plus vaste où le maintien de la connectivité forestière au sein de l'aire naturelle des Montagnes Blanches constitue un objectif de conservation de premier rang.**

Le territoire de la Forêt communautaire Hereford, de près de 5 600 ha, est localisé dans la chaîne appalachienne et occupe la majeure partie du massif montagneux formé par les monts Hereford, Goblet et Green Goblet. Il se situe au cœur d'un important noyau forestier qui s'étend sur une superficie d'environ 7 793 ha. La protection de ce grand noyau forestier, non fragmenté par un réseau de routes et chemins publics, est essentielle au maintien d'un corridor naturel assurant la connectivité entre les grands massifs forestiers situés de part et d'autre de la frontière canado-étatsunienne. Ce noyau forestier abrite une riche diversité faunique et floristique, dont plusieurs espèces en situation précaire apparaissant sur la liste

des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec. De plus, la Forêt communautaire Hereford est localisée à la limite de trois bassins versants. Les nombreux ruisseaux et milieux humides présents sont des écosystèmes indispensables au maintien de la qualité et de la quantité d'eau dans ces bassins versants situés en partie sur le fonds servant de la propriété, en plus de représenter des habitats indispensables à de nombreuses espèces.

La Forêt communautaire Hereford est issue du plus grand don foncier de l'histoire du Québec, dans le respect des volontés de M. Neil Tillotson, le donateur.

Il existe trois tenures différentes dans la Forêt communautaire Hereford :

- Le fonds dominant de la servitude de conservation forestière, reconnu comme la Réserve naturelle Neil et Louise Tillotson, propriété de Conservation de la Nature Canada (environ 250 ha);
- Le fonds servant de la servitude de conservation forestière, propriété de Forêt Hereford inc. (environ 5 000 ha), dont les conditions de mise en valeur et de protection sont dictées dans l'acte de servitude;
- Les propriétés excédentaires, pouvant être destinées à différentes formes de mise en valeur, en fonction de différentes conditions et des lois et règlements les régissant (environ 350 ha), détenues par Forêt Hereford inc.



Figure 2 : Mémorial en l'honneur de M. Neil Tillotson, au sommet du mont Hereford. (Crédit : Alain Lampron)

La **vocation du territoire** de la Forêt communautaire Hereford est définie comme suit:

Le territoire de la Forêt communautaire Hereford est voué à la conservation des espèces et des écosystèmes, à la protection de la vocation forestière et à la restauration de sa forêt, à la protection des paysages remarquables, à la recherche et à l'éducation forestières et environnementales et à la pratique d'activités récréatives extensives.

La **mission de Forêt Hereford** (mise à jour en 2017) est de :

Détenir et de gérer le territoire de la Forêt communautaire Hereford en fonction des principes des forêts communautaires : soit une forêt contrôlée par la communauté, qui lui assure accès au territoire et à ses opportunités, tout en favorisant les retombées locales, qui est aménagée et utilisée pour des fins et des usages multiples, et qui est régie selon les principes du développement durable. Forêt Hereford inc. intervient donc de manière à améliorer le capital écologique et naturel de son territoire, afin que celui-ci soit un laboratoire autofinancé de gestion intégrée des ressources naturelles au bénéfice des communautés d'East Hereford et de Saint-Herménégilde, tout en favorisant le rayonnement et les retombées du projet au plan régional.

La montagne est au service de la communauté et la communauté est au service de la montagne.

En plus de sa mission et des principes de son modèle et de la vocation du territoire, la gestion courante de Forêt Hereford inc. est également dictée par les **fins de bienfaisance** de l'organisme, dont le statut avait été longuement réfléchi. Ces fins de gouvernance impliquent et obligent à:

- Acquérir et détenir le mont Hereford afin de conserver l'équilibre écologique et floristique de la forêt et d'assurer la conservation perpétuelle de sa biodiversité;
- Mettre en valeur la richesse écologique du territoire de la Forêt communautaire par le biais de panneaux d'interprétation afin d'initier le public aux principes et méthodes de base pour la conservation et la restauration de la forêt;
- Régénérer les portions de territoires forestiers dégradés (...);

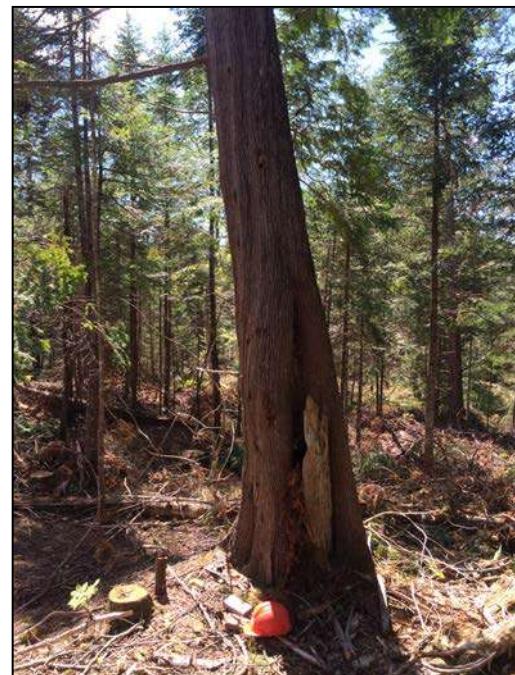


Figure 3 : Gros arbre, attribut de vieille forêt, conservé lors des travaux d'aménagement forestier de l'été 2016.

- Effectuer de la recherche fondamentale ou appliquée relativement à la forêt et à l'aménagement forestier durable et en disséminer les résultats;
- Maintenir et développer sur le site un réseau de sentiers, permettant au public de pratiquer des activités physiques telles que le vélo de montagne, la randonnée pédestre et l'ornithologie;
- Remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés (...) qui effectuent de la recherche appliquée sur la forêt, la faune ou la flore.

Ces fins de bienfaisance sont très importantes et doivent teinter l'ensemble des activités courantes de Forêt Hereford inc.

### **3. Gouvernance**

La gouvernance de Forêt Hereford repose sur un processus décisionnel, le conseil d'administration et l'assemblée des membres, et un processus consultatif, soit la Table des Usagers et la Table Foresterie Conservation.

#### **Composition du conseil d'administration :**

Siège no. 1	Représentant de la Municipalité d'East Hereford	Richard Belleville, président
Siège no. 2	Représentant de la Municipalité de Saint-Herménégilde	Gérard Duteau, administrateur
Siège no. 3	Représentant de la MRC de Coaticook	Sara Favreau-Perreault, secrétaire
Siège no. 4	Représentant nommé par le conseil d'administration	Pierre Goulet
Siège no. 5	Représentant de la Table des usagers	André Desrosiers
Siège no. 6	Représentant de la Table des usagers	David Lauzon, Président de la Table des Usagers
Siège no. 7	Représentant de la Table Foresterie Conservation	Lise Beauséjour, présidente de la Table Foresterie Conservation
Siège no. 8	Représentant des membres réguliers	Réal Beloin, administrateur
Siège no. 9	Représentant des membres réguliers	François Bouchy-Picon, vice-président

À ces neuf administrateurs s'ajoutent deux professionnels, Sylvie Harvey, trésorière, et Dany Senay, ingénieur forestier et directeur, ainsi qu'un garde-forestier à temps partiel, Alain Lampron, engagé en juin 2016. Le travail de ce dernier est dédié à la gestion quotidienne du territoire de la Forêt Hereford.

Forêt Hereford inc. peut également compter au quotidien sur la collaboration des employés de la MRC de Coaticook, dont plusieurs sont impliqués dans différents dossiers, et des employés des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017, le conseil d'administration a tenu huit (8) rencontres.

#### **Composition de la Table Foresterie Conservation :**

- Sylvain Lemay, *Association forestière du sud du Québec*
- Lise Beauséjour, *Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie*, présidente de la Table Foresterie Conservation et représentante de la Table au sein du conseil d'administration de Forêt Hereford
- Patrice Laliberté, *Conservation de la nature Canada*
- Patrice Bourgault, *Université de Sherbrooke*
- Marie-Claude Bernard, chargée de projet – ressources naturelles, *MRC de Coaticook*
- Représentant de la *Commission scolaire des Hauts-Cantons (CRIFA)* (à combler)
- Représentant du *Comité consultatif de la forêt privée de la MRC de Coaticook* (à combler)
- Poste citoyen (à combler)

Les membres de la Table Forêt Conservation se sont rencontrés une fois en 2016-2017.

#### **Composition de la Table des Usagers :**

- André Desrosiers, *Club de chasse et pêche Hereford Inc.*, représentant de la Table des usagers au conseil d'administration de *Forêt Hereford Inc.*
- David Lauzon, *Circuits Frontières*, président de la Table des Usagers et représentant de la Table au conseil d'administration de *Forêt Hereford Inc.*
- Sébastien Desgagnés, *Estrie à cheval*
- Dominic Arsenault, *Club de motoneige Étoile de l'Est*
- Jean Massé, *sentier pédestre Neil Tilloston*
- Poste citoyen (à combler)

Les membres de la Table des Usagers se sont rencontrés à une reprise en 2016-2017, en plus d'une rencontre spéciale concernant l'encadrement de la pratique de la motoneige dans la Forêt communautaire.

Tant les membres des deux Tables que du conseil d'administration ont été invités à une sortie terrain, en mai 2016, afin de visiter des travaux de restauration forestière et des sentiers récréatifs (figure 4).

Le plus important dossier en lien avec la gouvernance au cours de l'année 2016-2017

a été la révision complète de celle-ci dans le cadre de la démarche de planification intégrée et de zonage, réalisé par le CERFO, en collaboration avec l'Université Laval, l'Université du Québec en Outaouais et l'Université de Sherbrooke. Ce projet unique a été financé par Forêt Hereford inc. et le programme *Passeport Innovation* du ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation du Québec. Une visite de deux jours a été effectuée dans quatre *community forests* du New Hampshire et du Vermont en mai 2016, grâce au support financier du Fonds Tillotson de la New Hampshire Charitable Foundation. Aussi, un immense travail de revue de littérature a été effectué par les étudiants de 2<sup>e</sup> cycle universitaire impliqués dans le dossier. Ces deux initiatives ont permis de faire de nombreuses propositions afin d'améliorer le modèle de gouvernance de Forêt Hereford, propositions qui seront prises en compte dans le plan d'action de la planification intégrée, à compléter au cours de la prochaine année.



Figure 4 : Visite de travaux de restauration forestière en mai 2016 avec les membres du conseil d'administration et des deux Tables consultatives de Forêt Hereford.

## 4. Obligations relatives à la possession des propriétés de la Forêt communautaire Hereford

Forêt Hereford doit assurer le suivi de dix (10) ententes avec différents usagers du territoire. De plus, l'organisme de bienfaisance doit gérer les 151 lots qui composent les propriétés de la Forêt Hereford (lots que la réforme cadastrale aura permis de fusionner en partie). Le travail est donc important. Voici donc les faits saillants de ces obligations de propriétaire en 2016-2017 :

- Début de l'entretien de lignes de lots par le garde forestier;
- Identification des noms officiels pour l'ensemble des chemins forestiers privés de la Forêt communautaire, notamment en adoptant une approche de référence historique pour les chemins sans désignation;

- Ajout de deux barrières, au chemin Centennial (nécessaire lors de la période de dégel) et au chemin des Castors;
- Investissements de 14 000 \$ en entretien routier;
- Démarches légales afin d'obtenir les réparations nécessaires au chemin Centennial suite à des travaux d'urgence réalisés en octobre 2016 par un locataire de la tour de télécommunication du sommet du Mont Hereford;
- Mise en œuvre de la nouvelle entente de location agricole des 30 acres de prairie autour du bureau de Forêt Hereford (chemin des Côtes, East Hereford), en collaboration avec les locataires (M. Richard Côté et Mme Lynda McDuff);
- Visite de suivi avec le ministère de l'Environnement concernant la protection légale des puits de surface de la Municipalité de Canaan (Vermont), présents dans la Forêt Hereford;
- Maintien de saines relations avec les voisins fonciers de la Forêt communautaire, notamment dans le contexte du respect mutuel des lignes de lots et de l'approvisionnement en eau;
- Participation à la réforme cadastrale à East Hereford, qui a apporté de nombreux changements mineurs aux limites de la Forêt communautaire;
- Changement de l'ensemble des cadenas des barrières des chemins forestiers de la Forêt communautaire;
- Augmentation des activités de surveillance de la Forêt communautaire avec les bénévoles, les membres du Club de chasse et pêche Hereford, les voisins fonciers, les agents de protection de la Faune et ceux de la Sûreté du Québec;
- Signature d'un contrat social avec la Sûreté du Québec, qui permet de simplifier et d'optimiser le travail de surveillance du territoire par la Sûreté du Québec.
- Démarche importante de planification intégrée et de zonage de la Forêt communautaire Hereford. Plusieurs comités y ont participé, dont un comité de pilotage du projet, un comité récrétouristique, un comité consultatif et le conseil d'administration de Forêt Hereford.



Figure 5 : Rencontre du comité consultatif concernant la planification intégrée et le zonage fonctionnel de la Forêt Hereford (février 2017)

Au total, plus de **560 heures** ont été investies par Forêt Hereford et ses bénévoles dans ce projet de planification durant l'année (figure 5). Le volet

récrétouristique a fait l'objet d'une attention particulière, notamment avec un sous-comité dédié et une équipe d'étudiants en géomatique de l'Université de Sherbrooke. (voir section 7 du présent rapport) Ce projet, qui se terminera en 2017, aura permis d'identifier les actions et développements des cinq prochaines années, en plus d'avoir produit un zonage fonctionnel du territoire de la Forêt communautaire.

## 5. Développement de l'accessibilité

Forêt Hereford a comme fins de bienfaisance de mettre en valeur la richesse écologique du territoire, notamment avec l'implantation de panneaux d'interprétation, et de maintenir et développer l'accessibilité de la Forêt, notamment avec un réseau de sentiers permettant au public de pratiquer différentes activités physiques. Voici les faits saillants de ce volet en 2016-2017 :

- Forêt Hereford a contribué à l'installation de deux nouveaux panneaux d'interprétation dans le sentier pédestre de la Chute à Donat, en collaboration avec la Municipalité d'East Hereford (figure 6)
- Le positionnement de l'offre de randonnée pédestre a été amélioré sur plusieurs plateformes en ligne et sites Web.
- La Municipalité d'East Hereford et Forêt Hereford ont apporté d'importantes améliorations au stationnement de randonnée pédestre, situé sur le chemin de Coaticook, au printemps 2016. Circuits Frontières avait fait de même à l'automne 2015.
- De nombreuses améliorations aux sentiers pédestres ont été réalisées par l'équipe de bénévoles dévoués (figure 7). Forêt Hereford tient également à remercier les municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde pour leur implication dans la gestion de la randonnée pédestre. Soulignons l'implication bénévole de : Jean Massé, Chantal Quirion, Claude Marchand, Jean-Claude Bégin, Pierre Goulet et Alain Lampron. Notons également que certains de ces



Figure 6 : Nouveau panneau d'interprétation installé en 2016 dans le sentier de la Chute à Donat.



Figure 7 : Corvée bénévole dans les sentiers pédestres à l'automne 2016 (crédit photo : Pierre Goulet)

bénévoles ont reçu une reconnaissance régionale à leur implication dans la Forêt communautaire (figure 8).

- La nouvelle activité de ski de montagne a enfin pu prendre son envol avec l'hiver 2017. Plusieurs dizaines de skieurs ont découvert ce site, géré par Circuits Frontières, et ont grandement apprécié l'offre de ski de montagne.
- Le territoire de la Forêt Hereford a été l'hôte du Championnat de vélo de montagne qui a eu lieu dans le cadre du Raid Jean D'Avignon, organisé par Circuits Frontières du 29 au 31 juillet 2016. L'achalandage au Raid a connu une légère augmentation en 2016.
- Circuits Frontières a ajouté un nouveau sentier de vélo de montagne à son offre en 2016, le sentier la Rembobine, dans le secteur du chemin des Côtes (East Hereford). Aussi, des améliorations importantes ont été apportées aux sentiers JDA et la Maitrise (figure 9).
- Circuits Frontières a connu une hausse de 25 % de ses revenus de droits d'entrée en 2016-2017.
- L'organisme Estrie à Cheval a ajouté, à l'été 2016, plusieurs kilomètres de sentiers équestres à son offre dans le secteur d'East Hereford. La presque totalité de ces nouveaux sentiers est située dans la Forêt communautaire.
- La Municipalité de Saint-Herménégilde a organisé, le 31 août 2016, l'évènement astronomique « La Tête dans les étoiles », en collaboration avec le Club des astronomes amateurs de Sherbrooke. Plus de 150 personnes y ont participé.
- Près de 100 personnes pratiquent la chasse sportive chaque année dans la Forêt communautaire, encadrée par le Club de chasse et pêche Hereford. De nouvelles modalités pour favoriser l'accès à la relève ont été implantées pour la chasse au cerf en 2016-2017. Les prélèvements de 2016 suivent la tendance des années précédentes, soit 15 ours, 5 originaux, 5 cerfs mâles et 5 cerfs sans bois.

**ACTION BÉNÉVOLE EN VEDETTE**

Présenté par **CENTRE ACTION BÉNÉVOLE**



**CHANTAL QUIRION ET JEAN MASSÉ**

Jean Massé et Chantal Quirion sont deux jeunes retraités, amateurs de plein air. Ils font du bénévolat au Sentier pédestre Neil Tillotson du Mont Hereford. Leur travail consiste à baliser et nettoyer les sentiers pour le bonheur et la sécurité des randonneurs. Chantal est aussi bénévole pour la Fondation Bel Environ qui est formée de bénévoles qui se consacrent à l'embellissement et à la protection de l'environnement.

**Pourquoi s'impliquent-ils?**  
Pour connaître les gens et mieux s'intégrer dans le village.  
Profiter de la nature et remettre à la société.

**Comment se sentent-ils?**  
Valorisés et encouragés par le succès du sentier.

  
Centre Action Bénévolé  
participation sociale des aînés  
7037642

Figure 8 : Reconnaissance régionale de bénévoles impliqués dans l'entretien des sentiers pédestres dans la Forêt communautaire (mars 2017).



Figure 9 : Nouvelle rampe de départ du sentier de vélo la Maitrise

- Le Club des Mycologues de l'Estrie a organisé, le 21 août 2016, une visite mycologique dans le secteur du chemin de la Slouce de la Forêt Hereford (Saint-Herménégilde). Plusieurs personnes y ont participé (figure 10).
- Suite à différentes approches discutées au sein de la Table des Usagers, l'encadrement et la surveillance de l'activité VTT, permise dans les chemins forestiers seulement et sous la supervision du Club de chasse, ont été améliorés. Plusieurs organismes et bénévoles ont mis l'épaule à la roue.



Figure 10 : Visite mycologique en août 2016.

Terminons en mentionnant que les activités récrétouristiques pratiquées dans la Forêt communautaire encouragent la pratique de l'activité physique et sont à la base de l'offre touristique des Trois Villages. En 2016-2017, l'industrie touristique a généré des retombées économiques directes de près de 50 M\$ dans l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook<sup>1</sup>. Les infrastructures présentes à East Hereford et Saint-Herménégilde font partie de cette offre récrétouristique et ont vu une augmentation claire de leur achalandage en 2016-2017.

## 6. Innovation en aménagement forestier durable et en restauration forestière

L'année 2016-2017 a été marquée par le début de deux approches importantes en matière de restauration forestière. En effet, pour la première fois, Forêt Hereford et son conseiller forestier, AFA des Sommets, ont procédé à l'enrichissement forestier avec des espèces d'arbres aujourd'hui pratiquement disparues du paysage forestier de la Forêt communautaire. Ainsi, près de 400 chênes rouges et tilleuls d'Amérique, parsemés de près de 2 500 pins blancs, épinettes rouges et épinettes blanches, ont été mis en terre au mois de mai 2016, dans d'anciennes friches forestières où ces espèces étaient auparavant présentes (figure 11). De plus, afin d'assurer le plus de chance de



Figure 11 : Enrichissement de tilleuls et chênes, protégés après la mise en terre en mai 2016.

<sup>1</sup> Source: <http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/documents/Culture/retombees-economique-tourisme-coaticook.pdf>

survie, chaque feuillu noble a été protégé par un protecteur de 1,8 m de hauteur. Dorénavant, chaque année, de tels travaux seront réalisés un peu partout dans la Forêt afin de restaurer des essences d'arbres aujourd'hui raréfiées, dans le respect de nos fins de bienfaisance.

L'autre nouvelle approche implantée cette année consistait en l'ensemencement de glands de chênes rouges. Les bénévoles ont été grandement importants dans cette démarche que nous souhaitons refaire tous les ans, car ils ont fourni tant les glands que le temps pour les mettre en terre (figure 12).

En 2016-2017, des travaux de restauration forestière avec récolte de bois ont couvert une superficie de 92 hectares (figure 13). Ces travaux, réalisés dans plusieurs anciennes friches forestières dont le peuplement sur pied était fort dégradé, consistaient en de la



Figure 12 : Ensemencement de glands de chênes rouges en octobre 2016 par des bénévoles.

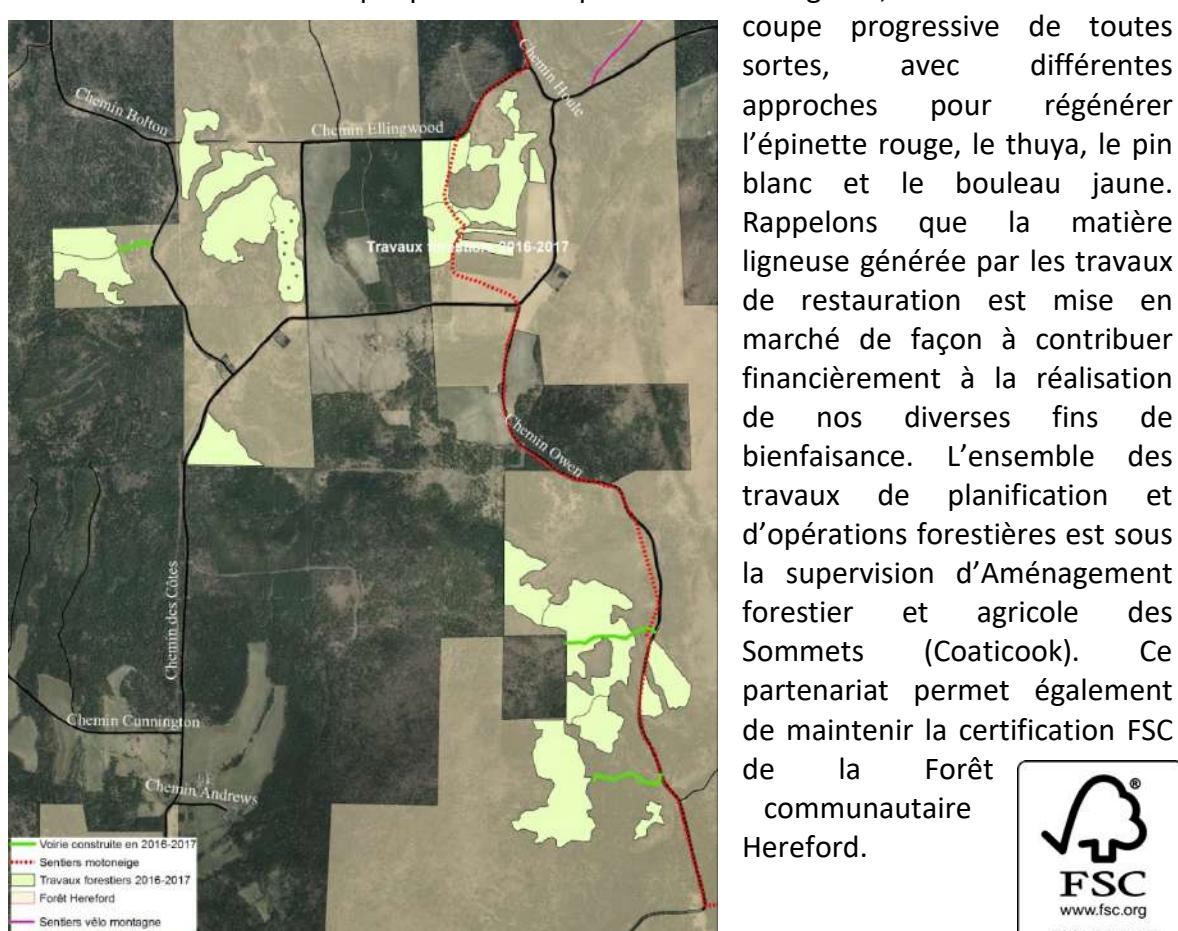


Figure 13 : Localisation des travaux de restauration forestière avec récolte de matière ligneuse en 2016-2017.

La marque de la gestion forestière responsable

Ces travaux de restauration ont généré un volume de bois de 8372 m<sup>3</sup> (voir tableau 1). Ce bois a principalement été destiné à des usines de la région, notamment à Coaticook, East Hereford, Saint-Malo, East Angus et Windsor. Ces travaux d'aménagement forestier durable ont généré des retombées directes de plus de 650 000 \$ dans la région. On estime également qu'ils ont contribué à la création et au maintien de 15 emplois directs, en forêt et en usine. Trois petits tronçons de nouveaux chemins forestiers ont été aménagés pour permettre le transport de bois, totalisant ensemble environ 1 km.

Ces travaux forestiers, dont plus de 40 % ont été réalisés en hiver, ont été planifiés de façon à protéger plusieurs endroits fragiles; des milieux humides, des ruisseaux permanents et intermittents, et des ravages hivernaux de cerfs de Virginie. De plus, ils ont été réalisés à proximité de plusieurs sentiers de motoneige. Comme plusieurs étaient aux abords de chemins municipaux, un encadrement visuel spécifique avait été réfléchi. De plus, ces travaux ont été réalisés dans le respect des plus hauts standards de gestion forestière, compte tenu de la certification FSC de la Forêt Hereford.

**Tableau 1: Volumes de bois générés dans les dernières années par les travaux de restauration forestière et d'aménagement forestier dans le territoire de la Forêt Hereford**

	Volume (m <sup>3</sup> )			
	Sapin-épinette	Cèdre et pruche	Bois feuillus*	Total
Bois récolté en 2011-2012	85	0	810	895
Bois récolté en 2012-2013	2 903	78	624	3 604
Bois récolté en 2013-2014 (création de Forêt Hereford inc)	3 691	0	2 016	5 707
Bois récolté en 2014-2015	8 275	180	3 318	11 773
Bois récolté en 2015-2016	3 066	0	5 341	8 407
<b>TOTAL période 2011 à 2015</b>	<b>18 020</b>	<b>258</b>	<b>12 109</b>	<b>30 386</b>
Objectif quinquennal de récolte 2011 à 2015	16 435	480	33 085	50 000
Possibilité forestière quinquennale calculée 2011 à 2015	19 040	555	38 325	57 920
Bois récolté en 2016-2017 (estimé)	6 018	100	2 254	8 372

## 7. Développement en recherche appliquée sur la forêt, la faune et la flore

L'une des fins de bienfaisance de Forêt Hereford concerne directement la recherche appliquée liée aux milieux naturels. Voici les réalisations de l'année 2016-2017 :

- Des équipes du Département de biologie de l'Université de Sherbrooke, sous la supervision de Patrice Bourgault (responsable des travaux pratiques), ont procédé à des inventaires de salamandres de ruisseaux (espèces à situation précaire) dans certains sites de la Forêt communautaire Hereford. Seulement des salamandres sombres du Nord ont été



trouvées. Notons que la seule nouvelle occurrence de salamandre pourpre (espèce la plus préoccupante) relevée depuis l'inventaire écologique de 2010 l'a été par des équipes d'Hydro-Québec en 2016, dans l'un des ruisseaux visés par le déboisement du projet de ligne aérienne.

- Le Projet Forestier Pivot, projet de crédits carbone unique au Canada, développé par ECOTIERRA et Forêt Hereford en collaboration avec l'Université Laval, a connu beaucoup de développement durant la dernière année. Plusieurs étudiants de 2e cycle universitaire ont été impliqués dans le projet et Forêt Hereford y a investi des ressources humaines et financières. Le premier audit d'enregistrement selon les standards VSC devrait avoir lieu en 2017.
- Une équipe de trois étudiants du Département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke a passé huit mois sur un projet unique de planification de développement récréo-touristique dans la Forêt Hereford, en utilisant notamment des données laser aéroportés (LIDAR). Ce groupe (figure 14), sous l'encadrement d'une équipe de Forêt Hereford et de l'équipe professorale de l'Université de Sherbrooke (UdS), a ainsi pu participer directement au projet de planification intégrée en cours.



Figure 14 : Équipe en géomatique appliquée de l'UdS ayant travaillé sur un projet concernant le développement récréo-touristique (Frédéric Lafrance, Simon Levasseur et Jacob Laliberté)

## 8. Protection de la richesse écologique

Plusieurs actions ont été portées par Forêt Hereford et ses partenaires en regard de la protection de la biodiversité dans la dernière année. En voici un survol :

- Forêt Hereford et Conservation de la Nature Canada (CNC) ont poursuivi le suivi des modalités prévues dans la servitude de conservation forestière, conformément aux obligations de la Donation issue des volontés de M. Neil Tillotson. Une visite de deux jours de CNC a eu lieu en août 2016 (figure 15) et plusieurs milieux humides protégés par la servitude ont été visités conjointement lors de cette visite. CNC a également visité des travaux forestiers réalisés durant l'été 2016 et constaté les moyens développés pour l'aménagement des traverses temporaires de cours d'eau dans le contexte des travaux de restauration forestière. Tel que précisé dans la

section 6 du présent rapport, plusieurs précautions particulières et uniques à la Forêt Hereford sont développées afin de protéger la biodiversité et la restaurer par les travaux forestiers.

- L'éradication de la renouée japonaise, espèce exotique envahissante, s'est poursuivie en 2016, notamment par de l'arrachage à grande échelle.
- Des nichoirs pour canards branchus ont été installés dans deux milieux humides au printemps 2017, par une équipe de bénévoles.
- Le dossier le plus important en lien avec la protection de la richesse écologique a sans contredit été celui concernant le projet d'interconnexion Québec – New Hampshire d'Hydro-Québec. Au total, plus de 680 heures ont été investies en 2016-2017 dans la représentation et la défense des intérêts et des obligations de Forêt Hereford auprès du promoteur. Forêt



Figure 15 : Milieu humide visité par CNC en août 2016.

Hereford a fait les démarches, en juin 2016, afin que des audiences du BAPE soient tenues dans le cadre de ce projet. De nombreuses heures ont été investies dans la rédaction du mémoire de Forêt Hereford. Le BAPE a d'ailleurs recommandé de nombreuses améliorations à ce projet de ligne de transport d'électricité, notamment une analyse beaucoup plus approfondie et sérieuse des possibilités d'enfouissement dans la portion sud. De plus, une coalition de groupes environnementaux, SOS Mont Hereford, a été lancée en janvier 2017 et a permis d'attirer l'attention des citoyens du Québec sur la protection du territoire de la Forêt communautaire Hereford. L'évolution du dossier durant l'année, et la dualité de sa mission, à la fois communautaire et environnementale, ont mené Forêt Hereford inc., en mars 2017, à faire connaître une proposition de compromis souterrain dans ce projet. Ce compromis permet à la fois d'éviter de transférer les nombreux problèmes d'un tel projet chez les voisins, de mieux respecter les nombreuses obligations issues tant de la Donation que de la servitude de conservation forestière, mais il vise également à rendre possible, et socialement acceptable, la réalisation de ce projet important pour Hydro-Québec. Naturellement, ce dossier exige et impose une lourde charge de travail à un petit organisme comme celui de Forêt Hereford inc. De plus, les frais légaux relatifs à ce dossier ont connu une augmentation importante en 2016-2017, en partie couverts par une avance non remboursable versée par Hydro-Québec. Rappelons également

que Conservation de la nature Canada, en tant que fiduciaire de la servitude de conservation forestière de la Forêt Hereford, est également impliqué dans ce dossier important.

## 9. Éducation et implication dans les communautés

Forêt Hereford inc. se fait un devoir de **s'approvisionner localement**, lorsque cela est possible. Ainsi, plusieurs commerces et entrepreneurs de la région ont profité de ces retombées en 2016-2017. Le tout se chiffre à plusieurs milliers de dollars :

- Aménagement forestier et agricole des Sommets inc.
- Brunelle Électronique
- Daniel Parent, arpenteur-géomètre
- HM Lambert Excavation
- IGA Coaticook
- Home Hardware de Coaticook
- Langlais Sports
- Marie-Josée Tremblay, traiteur
- Papeterie Coaticook
- PC Experts
- Plusieurs entrepreneurs locaux de toute sorte (installation des barrières, excavation, etc.)
- Stations d'essence
- Transports R. et R. Marquis
- Variétés Delorme et Filles
- Taïga Communication
- Nicole Bouchard, traiteur

L'ensemble des activités de gestion et de possession de la Forêt communautaire a généré, en 2016-2017, près de **865 000 \$ en activités économiques directes connues**, excluant les retombées directes et indirectes (figure 16).

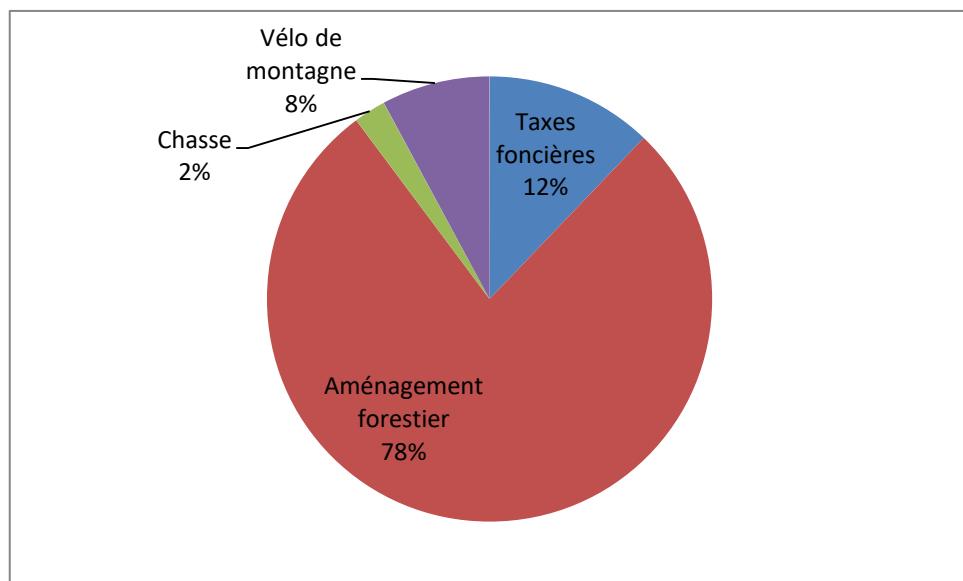


Figure 16 : Répartition des activités économiques directes et connues générées par la mise en valeur des ressources de la Forêt communautaire Hereford.

Voici d'autres faits saillants concernant l'éducation et l'implication dans nos communautés en 2016-2017 :

- Rédaction de nombreux articles dans les journaux locaux (Mégilien et Fouineur) et régionaux (Crieur public) et contribution au cahier spécial de l'Association forestière du sud du Québec dans La Tribune pour le Mois de l'arbre et des forêts (mai 2016).
- Rédaction de comptes-rendus périodiques aux élus d'East Hereford et de Saint-Herménégilde.
- Organisation, le 20 août 2016, de la première *Journée portes ouvertes* dans la Forêt communautaire Hereford, en collaboration avec la Municipalité d'East Hereford et l'Association forestière du sud du Québec. Les citoyens ont pu visiter des travaux de restauration forestière et bénéficier d'une randonnée guidée et animée dans le sentier pédestre de la Chute à Donat (figure 17).
- Organisation de plusieurs visites éducatives
  - Visite d'un groupe d'étudiants en technologie forestière du Cégep de la Gaspésie en mai 2016
  - Visites forestières des camps de jours des Trois Villages et de Coaticook à l'été 2016, dont les frais de transport ont été défrayés par Forêt Hereford
- Traduction en anglais du site Web et du rapport d'activités 2015-2016 de Forêt Hereford, grâce à une contribution financière de la Tillotson North Country Foundation.
- Participation technique et professionnelle au développement du projet de mise en valeur de la République de l'Indian Stream, pilotée par le comité de développement des Trois Villages.
- Organisation d'une visite exploratoire avec une équipe d'archéologues des communautés Abénaquis concernant des vestiges potentiels d'occupation autochtone dans la Forêt communautaire.
- Participation aux consultations sur le nouveau Plan de développement local des Trois Villages.
- Rencontre avec l'Honorable Marie-Claude-Bibeau et son équipe de circonscription afin de les informer sur le projet de la Forêt communautaire Hereford.
- Suivis et rencontre avec les administrateurs de la Tillotson North Country Foundation.



Figure 17 : journée portes ouvertes de la Forêt Hereford en août 2016

## **10. À venir en 2017-2018**

Voici un survol des projets prévus dans la prochaine année par l'équipe de Forêt Hereford :

- Achèvement de l'élaboration et début de la mise en œuvre du plan d'action de la nouvelle planification intégrée de la Forêt communautaire Hereford;
- Préparation des demandes de financement et d'autorisation visant le l'amorce de déploiement de nouvelles installations récrétouristiques en 2018, en collaboration avec les municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde et Circuits Frontières;
- Validation des premiers crédits carbones générés par le projet forestier Pivot, par ECOTIERRA et Forêt Hereford;
- Poursuite du développement d'approches sylvicoles et forestières novatrices pour restaurer les écosystèmes de la Forêt communautaire Hereford à long terme, en collaboration avec Aménagement forestier et agricole des Sommets;
- Collaboration avec la Municipalité d'East Hereford pour l'installation d'un personnage de la Voie des Pionniers en hommage à M. Neil Tillotson (inauguration : samedi 19 août 2017);
- Poursuite des discussions avec Hydro-Québec concernant le projet d'interconnexion Québec – New Hampshire;
- Poursuite des démarches de partenariats avec le milieu universitaire.

## 11. Revue de presse 2016-2017

La couverture médiatique de la Forêt Hereford aura été très présente durant la dernière année compte tenu du médiatisé projet d'interconnexion d'Hydro-Québec. Plusieurs dizaines d'articles concernant le territoire de la Forêt Hereford ont donc paru dans les journaux locaux, régionaux et nationaux. En voici quelques exemples :

 **RADIO-CANADA.CA**

Découvrez le nouveau Radio-Canada.ca. Testez notre site bêta. Testez notre site bêta. [En savoir plus](#)

[Je l'essaie →](#)

[ACCUEIL | ENVIRONNEMENT](#)

### Ligne de haute tension Québec-New Hampshire : des critiques et quelques appuis pour Hydro-Québec

PUBLIÉ LE MERCREDI 26 OCTOBRE 2016



Publié le 03 novembre 2016 à 22h42 | Mis à jour le 03 novembre 2016 à 22h42

**Le cadeau à ne pas oublier**



**Luc Laroche**  
La Tribune  
(Sherbrooke) CHRONIQUE / Après avoir entendu un certain nombre d'objections face au tracé retenu par Hydro-Québec pour la construction d'une nouvelle ligne d'exportation vers le New Hampshire, les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vont délibérer jusqu'en janvier.

Alors que l'actuelle ligne aérienne des Cantons-Nouvelle-Angleterre bifurque vers le Vermont à la hauteur du mont Hereford, le BAPE doit statuer sur ce que devraient être les infrastructures de la future ligne d'exportation dont le point de raccordement sera au New Hampshire.  
La Tribune, Luc Laroche

About Time I

Le combat est engagé depuis cinq ans chez les Yankees. Mieux vaut tard que jamais, c'est vrai. Sauf qu'à s'en remettre seulement au bras protecteur du BAPE, on pourrait vivre des déceptions.

Le passage d'une dizaine de kilomètres de cette ligne sur l'héritage de généreux donateurs américains est évidemment un enjeu important. Neil et Louise Tillotson ont cédé à la collectivité 5600 hectares, une superficie de même envergure que le gouvernement du Québec cherche à atteindre avec des acquisitions à coups de millions pour finir qu'à livrer sa promesse de doubler la superficie du parc national du Mont-Orford.

Ce cadeau a été obtenu en échange d'un reçu de bienfaisance de 8,6 M\$ applicable aux filiales canadiennes des entreprises de la famille Tillotson. Sagement, il est arrivé fidèle de règles testamentaires fixant les usages autorisés.

Publié le 03 novembre 2016 à 22h42 | Mis à jour le 03 novembre 2016 à 22h42

### Le cadeau à ne pas oublier



**Luc Laroche**  
La Tribune  
(Sherbrooke) CHRONIQUE / Après avoir entendu un certain nombre d'objections face au tracé retenu par Hydro-Québec pour la construction d'une nouvelle ligne d'exportation vers le New Hampshire, les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vont délibérer jusqu'en janvier.

En juin dernier, le 25, précisément, j'avais déploré notre culte du pylône. Notre aplatiennisme à accepter les structures métalliques de ce côté-ci de la frontière alors qu'en ardents protecteurs de leurs paysages et de leur milieu de vie, nos voisins ont contraint HQ et ses partenaires américains à accepter d'enfourir pratiquement le tiers des 307 km à franchir au New Hampshire.

Ça aura pris quatre mois à sortir des vapes de la Fête nationale, mais des groupes environnementaux ont finalement pris le taureau par les cornes en allant dénoncer devant le BAPE les doubles standards qui seront appliqués si Hydro-Québec est autorisée à aller de l'avant sans avoir à réviser ses plans.

About Time I

Le combat est engagé depuis cinq ans chez les Yankees. Mieux vaut tard que jamais, c'est vrai. Sauf qu'à s'en remettre seulement au bras protecteur du BAPE, on pourrait vivre des déceptions.

Le passage d'une dizaine de kilomètres de cette ligne sur l'héritage de généreux donateurs américains est évidemment un enjeu important. Neil et Louise Tillotson ont cédé à la collectivité 5600 hectares, une superficie de même envergure que le gouvernement du Québec cherche à atteindre avec des acquisitions à coups de millions pour finir qu'à livrer sa promesse de doubler la superficie du parc national du Mont-Orford.

Ce cadeau a été obtenu en échange d'un reçu de bienfaisance de 8,6 M\$ applicable aux filiales canadiennes des entreprises de la famille Tillotson. Sagement, il est arrivé fidèle de règles testamentaires fixant les usages autorisés.

ÉLECTRICITÉ

## Ligne Québec – New Hampshire: Hydro-Québec devra refaire ses devoirs, conclut le BAPE

*La rentabilité du projet reste encore à démontrer, selon le BAPE*

10 février 2017 | Alexandre Shields | Actualités économiques



Photo: Renaud Philippe Archives Le Devoir

Le rapport publié jeudi donne raison aux organismes de conservation, qui avaient dénoncé que le tracé d'Hydro-Québec traverse un territoire protégé de l'Estrie.

Hydro-Québec n'a pas tenu compte des impacts de son projet de ligne d'exportation vers le New Hampshire sur un des rares territoires protégés de l'Estrie. La société d'État devrait donc refaire ses devoirs, mais aussi valider la rentabilité de son projet de 600 millions de dollars avant d'aller de l'avant, conclut le rapport produit par le BAPE et rendu public jeudi.

Après avoir analysé cet important projet d'exportation d'électricité vers les États de la Nouvelle-Angleterre, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se montre particulièrement critique de la décision sans appel d'Hydro-Québec de traverser en plein cœur d'un massif forestier pourtant dûment protégé.

Ce secteur de la forêt Hereford est situé au sud-est de Sherbrooke, tout près de la frontière américaine. Il couvre une superficie de 53 km<sup>2</sup>, y compris le mont Hereford. Il a été légué par son ancien propriétaire dans le but d'en préserver la richesse écologique « pour les générations futures ».

Publié le 19 avril 2017 à 20h08 | Mis à jour le 19 avril 2017 à 20h08

## Northern Pass : Forêt Hereford demande l'enfouissement



Alain Goupil

La Tribune  
(Sherbrooke) Forêt Hereford demande officiellement à Hydro-Québec d'enfoncer la portion de sa future ligne électrique qui doit traverser la forêt communautaire Hereford dans le cadre du projet d'interconnexion Québec-New Hampshire, aussi appelé Northern Pass.

Après avoir pris connaissance des résultats d'une analyse comparative d'Hydro-Québec sur les différents scénarios d'enfouissement, Forêt Hereford se dit aujourd'hui convaincue que l'enfouissement de la ligne électrique, en passant notamment par ses chemins forestiers, constitue « le meilleur compromis » face aux préoccupations soulevées par de nombreux citoyens et organismes environnementaux.

Forêt Hereford demande officiellement à Hydro-Québec d'enfoncer la portion de sa future ligne électrique qui doit traverser la forêt communautaire Hereford.  
Archives, La Tribune

environnementaux.

Forêt Hereford estime en outre que le tracé qu'elle propose aurait pour effet de respecter la servitude de conservation mise en place suite au legs forestier effectué par Neil Tillotson, considéré comme le don immobilier privé le plus important de l'histoire du Québec.

La porte-parole de Forêt Hereford, Sylvie Harvey, a indiqué que le tracé proposé par son organisme prévoit l'enfouissement sur une distance d'environ 15 km en se servant notamment des chemins forestiers déjà existants. Ce tracé, explique la porte-parole de Forêt Hereford, Sylvie Harvey, aurait de plus l'avantage de ne pas perturber le noyau villageois d'East Hereford.



Rapport d'activités  
2016-2017

